

## Intersyndicale second degré - Académie d'Aix-Marseille



A Marseille, le vendredi 11 octobre 2019,

Les organisations syndicales de l'Académie d'Aix-Marseille se sont réunies lundi 7 octobre 2019. Elles ont fait le constat d'une situation fortement dégradée en cette rentrée scolaire 2019, du fait du manque de personnels recrutés pour faire face à la hausse démographique des effectifs scolarisés, de réformes dont la mise en oeuvre déstructure les établissements et les enseignements, et d'un management, trop souvent agressif.

Tous les signaux montrent que la souffrance au travail s'accroît (épuiement, perte de sens, arrêts maladie, burn out, démissions, alertes suicidaires, suicides...).

Le ministère de l'Education Nationale a mis en chantier une série de réformes qui ont pour conséquence de supprimer des postes et de déléguer des missions (par exemple l'information et l'orientation scolaires) mais aussi d'imposer une approche concurrentielle de la scolarité. Ces réformes se mettent en place de façon précipitée, sans concertation, sans étude d'impact. Elles nuisent au bon fonctionnement de l'Institution scolaire.

Si la communication ministérielle fait grand cas des dédoublements de certaines classes dans le premier degré, l'alourdissement des effectifs des classes, particulièrement en collège, est occulté, et avec lui les conséquences pour les élèves les plus fragiles. Les moyens des vies scolaires n'ont pas été abondés, malgré plusieurs années de hausse des effectifs scolaires et des situations d'établissement particulièrement complexes. Les collectivités territoriales tardent à prendre les décisions qui s'imposent en termes d'ouverture de nouvelles places dans les collèges et lycées. Les personnels AESH, dédiés à l'accompagnement des élèves souffrant de handicap, sont en nombre croissant mais leur situation reste précaire et la formation qu'ils et elles réclament n'est pas au rendez-vous.

Alors que les nouveaux programmes scolaires du lycée général s'avèrent lourds et complexes, les enseignements généraux du lycée professionnel subissent une baisse importante de leurs horaires. Les élèves des milieux populaires sont incités à s'orienter vers un apprentissage précoce, qui n'a pas vocation à participer à l'élévation des qualifications.

Les personnels sont sous le coup d'une gestion des ressources humaines et d'un management anxiogène. Gel de la valeur du point d'indice, absence de revalorisation des carrières, primes au mérite qui cassent les collectifs de travail et met les collègues en concurrence, politique du chiffre et course aux résultats scolaires, culpabilisation professionnelle et imposition de "bonnes pratiques", non-réemploi des contractuels, technocratie, destruction des instances du paritarisme (CHSCT, CAP) ... La loi de transformation de la Fonction Publique représente un recul historique des droits des personnels et des garanties des usagers. Elle doit être abrogée.

La réforme Delevoye des retraites est le dernier avatar de cette politique hostile à nos professions, puisqu'elle se traduirait, si elle était appliquée, par une baisse massive des pensions de retraite des enseignants, pouvant atteindre 30%. L'abandon du calcul de la pension sur la base des six derniers mois de la carrière, la faiblesse des primes et indemnités dans nos corps de métier ... se conjuguerait pour un résultat catastrophique. Le gouvernement ne le nie pas, qui promet de bien hypothétiques augmentations des primes... Nos organisations n'étaient pas demandeuses d'une réforme, elles dénoncent le rapport Delevoye qui ne peut pas déboucher sur des pensions satisfaisantes pour les agents publics, elles se mobilisent pour son abandon.

Les professeurs et les personnels de l'éducation nationale en ont assez de tout cela. Trop, c'est trop !

Les organisations syndicales appellent les professeurs et les personnels de l'éducation nationale à s'informer et se mobiliser sur tous ces sujets. Elles sont déterminées à les accompagner dans l'action dès novembre pour combattre ces dégradations et imposer d'autres choix budgétaires, scolaires et sociaux. Elles s'inscrivent dans la perspective d'actions inter-professionnelles sur les retraites en novembre et décembre.

Elles se donnent rendez-vous le lundi 4 novembre 2019 pour construire la mise en oeuvre de cette démarche de mobilisation.